
Procès-verbal de l'assemblée générale publique
15 mai 2014 salle du Casino Le Brassus

Président :	M. Philippe Thuner
Invités et membres présents :	135
Invités excusés :	<i>plus de 300</i>
Invitations envoyées :	1250
Procès-verbal :	Gisèle Merminod, Secrétaire générale

1. **Ouverture et salutations** par M. Philippe Thuner, Président
2. **Bienvenue de** Nicolas Frey, Responsable de la sous-section Vallée de Joux
3. **Allocution** de M. Christian Vulliod, Vice-Syndic de la commune du Chenit
4. **Message du Président de l'ARH**
5. **Présentation des groupes HOTCO pour la récupération de la taxe sur le CO2**
6. **Discours de M. Guglielmo Brentel, Président d'hotelleriesuisse**
7. **Allocutions :**
M. Laurent Wehri, Président du Grand Conseil Vaudois

<p>Exposé de Mme Céline Renaud , JMC Lutherie, Dégustation de sons et invention du haut-parleur en bois d'harmonie</p>
--

1. **Ouverture et salutations** par M. Philippe Thuner, Président
Pour sa 6^{ème} assemblée générale, l'ARH se retrouve au Casino du Brassus. Au début du 20^{ème} siècle la définition du mot casino dans le « Larousse » était : lieu de réunion, de plaisirs. Le **Président** se dit particulièrement heureux de présider les assises annuelles de l'association dans ce lieu plein d'histoire construit en 1896 et qui a connu au fil des années plusieurs affectations. Il souhaite à toutes et à tous une très cordiale bienvenue à la Vallée de Joux, que tout le monde connaît comme un haut lieu de l'horlogerie, mais qui regorge de découvertes : ses sites naturels restés intacts, ses lacs et ses montagnes. Cette région a su développer ses propres ressources. C'est peut-être le rapport privilégié entre le créateur et la nature qui permet une prolifération de telles inventions. Privilège que l'assemblée aura le plaisir de découvrir à l'issue de notre partie officielle.
En raison de la fête de l'Ascension, l'assemblée de l'ARH a dû être avancée de 2 semaines, ce qui fait qu'elle tombe en même temps que plusieurs autres manifestations, dont le congrès de l'union suisse des arts et métiers. C'est donc avec des participants un peu moins nombreux que d'habitude que ces assises vont se dérouler, situation largement compensée par la qualité des personnalités présentes.
Le **Président** salue quelques-uns des invités, les noms des autres nombreuses personnalités défilent à l'écran. Le **Président** excuse de manière particulière l'absence de M. le Conseiller d'Etat vaudois Philippe Leuba, en voyage en Russie.

Hommage à Jean-Jacques Cevey

Un membre d'honneur de notre association, Jean-Jacques Cevey, ancien président du Conseil national et de l'Office national Suisse du Tourisme, est décédé le 12 mai 2014. Il fut aussi syndic de Montreux après avoir contribué à la création de cette commune fusionnée.

Lister toutes ses activités et tous ses titres serait fastidieux tant son engagement en faveur de la collectivité fut grand. L'association, à l'époque Association Cantonale Vaudoise des Hôteliers, l'avait élu membre d'honneur en 1994 en remerciement des services rendus au tourisme de sa région et du pays tout entier.

L'une de ses dernières activités, encore en faveur du tourisme, fut d'essayer de conserver la fameuse collection Planque, dont il présidait la fondation, pour l'exposer dans le nouveau musée cantonal vaudois des beaux-arts. Hélas, les Lausannois ayant rejeté en 2008 l'édification à Bellerive, la fondation, de guerre lasse et confrontée aux difficultés de financement de la conservation d'une collection non-exposée, a décidé d'expatrier ses bijoux picturaux dans le sud de la France.

C'était toujours un grand plaisir de rencontrer Jean-Jacques Cevey, homme de culture à l'intelligence vive. L'assemblée salue son départ chapeau bas et observe quelques instants de silence à sa mémoire.

2. Souhais de bienvenue

Nicolas Frey, représentant les hôteliers de la Vallée de Joux, sous-section de Yverdon-les-Bains Région, Broye et Vallée de Joux, se fait un plaisir de souhaiter la bienvenue à tous les participants. La Vallée de Joux, entité géographique, est formée d'un plateau situé à 1000 m d'altitude, entouré de deux chaînes montagneuses et forestières, le Risoux, le Mont Tendre et à son extrémité la Dent de Vaulion.

L'exploitation forestière et l'élevage jouèrent un rôle important au cours des premiers siècles de colonisation. La présence de plusieurs rivières favorisa l'implantation de scieries et de forges. Ces forêts fournissent encore des bois recherchés, puisque des luthiers viennent y choisir leur bois.

Au début du 18^{ème} siècle, les Combiens, nom donné aux habitants de cette vallée, s'adonnent à d'autres activités. C'est ainsi que les travaux sur bois et la taille de pierre débutèrent. Quant à l'horlogerie, principale occupation de la population, elle s'implanta dès 1740. Les Combiens menèrent de front durant plus de 200 ans la profession d'agriculteur et celle d'horloger, à la maison ou dans l'un des très nombreux ateliers d'horlogerie parsemés un peu partout dans la commune. C'est là que naquirent les grands noms de l'horlogerie qui font aujourd'hui encore la renommée de la Vallée de Joux bien au-delà des frontières de notre pays : Audemars Piguet, Jaeger-LeCoultre, Bréguet, Blancpain, Vacheron Constantin, Patek Philippe pour n'en citer que quelques-uns.

La Vallée de Joux a une population de 6'646 habitants dont 4'419 dans la commune du Chenit, dont la superficie est de 100Km². C'est la 2^{ème} plus grande commune du canton après Château-d'Oex. Le Chenit est la 4^{ème} commune forestière de Suisse avec 3'000 ha dont 2'463 ha de forêt et 800 ha de pâturage. Pendant de nombreuses années, la vente de bois fut l'une de ses principales ressources.

La région se prête donc admirablement au tourisme et offre nombreuses possibilités de randonnées, où cyclisme et tourisme pédestre se côtoient en harmonie. Le lac de Joux - le plus grand plan d'eau du massif jurassien - attire de nombreux véliplanchistes et autres amoureux des sports de glisse. En hiver, la Vallée de Joux offre 220 kilomètres de pistes de ski de fond tracées et balisées, avec de multiples possibilités d'évasions et de randonnées à ski, sans oublier les 11 téléskis qui font le bonheur des skieurs et snowboarders. Au cœur de l'hiver, le lac gelé devient la plus grande patinoire naturelle d'Europe, magnifique terrain de jeux, pour les patineurs et les chars à voile. Le Centre des sports dispose encore d'une piscine couverte, d'une patinoire, d'une base nautique et de courts de tennis intérieur et extérieur.

La culture n'est pas oubliée, l'Essor abrite une galerie qui accueille tour à tour peintres, sculpteurs ou photographes et le tout nouveau Espace Horloger qui remémore l'histoire horlogère de la Vallée de Joux.

Pour terminer, la gastronomie régionale, riche de produits naturels tels que le Vacherin Mont d'Or, les escargots, les poissons du lac comme la féra ou le brochet, les grenouilles et l'eau de vie de Gentiane.

Au nom de la sous-section Vallée de Joux, il souhaite à tous une excellente Assemblée Générale et espère que chacun emportera un agréable souvenir de cette région et de cette journée.

Comme le Brassus fait partie de la commune du Chenit, c'est le représentant de sa municipalité, M. Christian Vullioud, vice-syndic qui apporte le message des autorités locales

3. Allocution de M. Christian Vullioud, vice-syndic de la commune du Chenit

Christian Vullioud se dit aussi très heureux d'apporter les cordiales salutations de la Municipalité de la commune du Chenit et remercie l'ARH d'avoir choisi la Vallée de Joux pour son assemblée générale.

Les nombreuses facettes de la contrée ayant déjà été présentées, il tient à relever que même si la Vallée est fermée par ses montagnes, elle est néanmoins ouverte sur le monde, et très facilement accessible par la route, ou le train, grâce à la ligne de chemin de fer Le Brassus-Vallorbe.

Dans des temps plus reculés, elle était aussi accessible à pied. Et si son histoire remonte à 6 ou 7 millions d'années, lorsque la seconde poussée des Alpes forma le pli du Jura, ce n'est qu'à l'aube du Moyen-Âge qu'elle débute vraiment : La Vallée de Joux dépendait de l'abbaye jurassienne et clunisienne de Saint-Claude. De nombreux religieux empruntaient alors le cheminement combier (combiere, de combe – petite vallée –, adjectif désignant ce qui a trait à la Vallée de Joux, ou nom commun, désignant ses habitants), qui était long et difficile, pour rejoindre l'abbaye clunisienne de Romainmôtier. Il fallut créer des relais d'étape, et le premier habitant de la Vallée fut donc un religieux, Dom Poncet, qui au Ve ou VIe siècle érigea un ermitage dans la combe du Lieu. De là à affirmer que l'hospitalité – l'hôtellerie, donc – fût la première activité de notre région, il n'y a qu'un pas que je me permets de franchir allégrement ! Ensuite de l'invasion, en 610, de la Bourgogne par les Alémanes, la Vallée redevint pour un temps le domaine des loups, des ours et autres hôtes sylvestres. Pendant cette sombre période, de petits seigneurs venant du versant lémanique prirent pied en bordure du lac de Joux. En 1126 l'un d'entre eux, Ebal de La Sarraz, appela auprès de lui des religieux de l'ordre des Prémontrés, et créa l'abbaye du lac de Joux. Un second hôtel, en quelque sorte... Puis, peu à peu des familles vinrent s'installer et en 1396 la commune du Lieu fut constituée. En 1571 ce fût celle de l'Abbaye, et enfin celle du Chenit en 1646. La révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, poussa de nombreux huguenots français à se réfugier dans la région, réfugiés dont les habitants actuels ont d'ailleurs hérité des patronymes.

Le nom Chenit apparaît pour la première fois en 1489 sous la forme de Chinit. L'origine du nom Chenit est mal connue, les archives de l'époque de sa fondation ayant été détruites dans un incendie. On pense que ce terme est apparenté au chenil, à chenu et enfin à tsneu. Il semble que tsneu qui signifie « branche de foyard sec, jetant un vif éclat » soit la plus vraisemblable.

Comme à la Vallée, les bonnes choses vont par 3 : il y a trois lacs le plus connu est le lac de Joux, puis le lac Brenet, lequel est un exutoire des eaux de Joux vers Vallorbe, et le 3^e, le lac Ter (T.E.R. qui veut d'ailleurs dire troisième), et qui donne un charme particulier aux villages du Lieu et du Séchey. De même, 3 communes, avec comme particularité régionale, les fractions de communes. La Vallée de Joux a une organisation politique bien spécifique : les villages ont leur propre administration. Au Chenit, à la fin du XIX^e siècle, et à la suite de dissensions, la commune se subdivise. Par des décrets du Grand Conseil, 3 fractions de commune sont reconnues: celles du Sentier, de L'Orient et du Brassus. Le Solliat est quant à lui une société d'intérêt public. 3 villages, L'Abbaye, les Bioux et le Pont forment la commune de l'Abbaye et 3 autres villages, Le Lieu, le Séchey et les Charbonnières, forment celle du Lieu.

La vie associative dans la région est très intense : de nombreuses sociétés locales, clubs sportifs, troupes de théâtre amateurs, fanfares et chorales. La musique a toujours été particulièrement importante pour les combiers, isolés qu'ils étaient avant l'avènement des transports. Plus qu'un loisir ou une simple distraction, elle était alors un moyen d'évasion, et demeure de nos jours un puissant ciment culturel et social.

Pour terminer, Christian Vullioud souhaite une très bonne assemblée générale, ainsi qu'une excellente suite de journée, ensoleillée et conviviale.

4. Informations sur l'activité de l'ARH en 2013 et message du président

Le **Président** apporte quelques informations sur l'assemblée interne et sur les principales activités de l'ARH en 2013, qui sont plus largement développées dans le rapport annuel. Le message reprend également les quelques points qui ont particulièrement occupés l'ARH en 2013 et qui continuent cette année.

Quelques informations sur les décisions prises en assemblée interne :

- **Situation financière** : cette année, le compte d'exploitation laisse apparaître un excédent de recettes de fr. 3'443.19. La situation financière est saine. Les comptes 2013 et le budget 2014 ont été adoptés.

- **Elections**

Dans la section Montreux Riviera, en remplacement de M. Christopher Rudolph, une nouvelle présidente a été élue en la personne de Mme Estelle Mayer, Fondatrice et Directrice de l'Hôtel Tralala à Montreux et Directrice du Vevey Hôtel and Guesthouse, elle sera également membre de notre Conseil des régions. Un vérificateur des comptes et un vérificateur suppléant, ont été nommés : MM. Yves Chavaillaz, hôtel Angleterre et résidence à Lausanne et Franz-Henri Gilliéron, hôtel Ecureuil à Villars.

Le **Président** félicite tous les membres qui s'engagent pour faire vivre leur association.

Enfin, deux dates importantes :

- **Gastronomia 2014**, salon professionnel hôtellerie-restauration 9-12 novembre 2014
Forum des hôteliers ARH le mardi 11 novembre dans le cadre de Gastronomia
- **Assemblée générale 2015 - jeudi 28 mai 2015**
sera organisée par la section des Alpes Vaudoises, dans un endroit encore à définir et qui sera communiqué dans l'avis préalable envoyé en août.

4. **Message du Président**

Texte séparé disponible sur Internet www.hotellerieromande.ch, rubrique « assemblée générale »

5. **Présentation des groupes HOTCO pour la récupération de la taxe sur le CO2**

L'ARH a toujours été attentive aux problèmes d'environnement, notamment à l'efficacité énergétique et à la récupération de la taxe sur le CO2. En 2004 déjà, alors Hôtellerie Vaudoise, elle a créé en collaboration avec l'AEnEC un groupe réunissant plus de 30 hôtels motivés pour faire des économies d'énergie. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle législation à partir de 2013, deux groupes, réunissant près de 60 hôtels, ont été formés pour la récupération de la taxe sur le CO2 en collaboration avec le Groupe E.

Pour avoir une vision claire de ce projet, M. Florian Buchter, responsable au sein du Groupe E, présente l'action entreprise par l'ARH.

Présentation annexée au procès-verbal

6. **Discours de M. Guglielmo Brentel, Président d'hotelleriesuisse**

M. Guglielmo Brentel s'exprime pour la dernière fois en qualité de président puisqu'il quittera la présidence de hotelleriesuisse ayant effectué le nombre de mandats limite de 3 x 3 ans.

Discours disponible sur Internet, www.hotellerieromande.ch, rubrique « assemblée générale »

7. **Allocutions officielles**

Le **Président** est très heureux de passer la parole au premier citoyen vaudois le Président du Grand Conseil, M. Laurent Wehrli, également syndic de la très touristique ville de Montreux, qui apporte le message du Parlement et du Gouvernement du canton.

Laurent Wehrli salue l'assemblée et s'adresse aux hôteliers en formulant : « vous faites un métier de rêve » ...qui peut parfois être proche du cauchemar...

Il revient sur ce qui a été dit par les présidents de l'ARH et d'hotelleriesuisse, entre autres notamment sur la votation du 9 février et sur la mise en place de contingentement - qui représentait avant Schengen quelque 52'000 autorisations délivrées par année - avec toutes les chicaneries et les exigences que comporte la mise en application de cette décision populaire. Pour lui, c'est encore une fois l'évidence de l'importance d'une votation qui n'est pas seulement un dimanche de votation, un slogan voire un panneau placé au bord des routes, mais une décision qui a des conséquences.

Il cite la prochaine votation des habitants de Lavaux au sujet du projet oenotouristique mis en place par le canton de Vaud et espère que ce dossier pourra se réaliser avec tous les vigneron du canton, mais particulièrement dans cette belle région si l'on ne veut pas arriver, comme d'aucuns le souhaiteraient, à un tourisme troglodyte.

Pour lui, l'ARH l'a bien compris, le développement économique se conjugue entre toutes les associations patronales et touristiques - entre autres GastroVaud, les offices de tourisme cantonal ou local - qui doivent trouver ensemble des solutions à une autre votation, celle de la lex Weber avec toutes les conséquences pour la branche. Ceci implique également la rénovation des hôtels, le SPECO pour Vaud, mais également les autres services cantonaux des autres cantons, travaillent de manière attentive en collaboration avec le Crédit hôtelier pour mettre en place dans les zones les plus touchées les mesures concrètes en accompagnement aux décisions prises par la profession.

La notion de partenariat et de développement est représentative à tous les niveaux, en cette période de crise, même si les chiffres ne sont pas si mauvais, chacun aurait tendance à se replier sur soi, à ne regarder que son pré carré, et à ne rechercher que des solutions personnelles. Vu l'assemblée regroupée dans une association internationale, il se réjouit de ce bel esprit de conscience fédéraliste pour trouver des partenariats avec les offices de tourisme et les institutions afin de renforcer la coordination et la promotion générale des cantons.

L. Wehrli remercie G. Brentel pour tout le travail accompli à la présidence d'hotelleriesuisse durant ces neuf années. Il espère que les membres d'hotelleriesuisse comprendront l'alternance et éliront un président romand en 2015.

Pour terminer sur l'adage ... vous faites un métier de rêve... parce que pour lui la vocation de l'hôtelier est de faire rêver les hôtes, de leur donner l'occasion de bien dormir et de se réveiller après une belle nuit de sommeil. Pour lui, pas besoin de grands investissements, mais une petite chose, tel qu'un sourire, souhaiter « bonjour » dans la langue de l'hôte, accueillir les touristes ...Il pense que l'hôtellerie suisse doit se démarquer par le mot « qualité »... qui ne peut exister sans une formation performante initiale et continue, ce que les associations, les cantons et les offices de tourisme ont bien compris en mettant sur pied des programmes performants.

Il remercie l'assemblée et les hôteliers en leur demandant de continuer à faire rêver nos hôtes.

Ph. Thuner clôt la partie officielle en réitérant ses remerciements à la sous-section de la Vallée de Joux et à la section Yverdon-les-Bains Région, Broye et Vallée de Joux pour l'organisation et remercie également les sponsors, entre autres la commune du Chenit pour les vins de l'apéritif, et la générosité des différents fournisseurs mentionnés sur le menu.

Pour terminer sur un avant-goût de la suite ... l'assemblée est invitée à une dégustation de sons mis en bouche par Mme Céline Renaud de JMC Lutherie, pour découvrir l'histoire et la réalisation du haut-parleur en bois d'harmonie, invention et curiosité de la Vallée de Joux.

Clôture de l'assemblée à 11h45
Lausanne, le 3 juillet 2014

Association Romande des Hôteliers (ARH)

Gisèle Merminod
Secrétaire générale

Annexes :

Message de Philippe Thuner, Président ARH
Discours de M. Guglielmo Brentel, Président hotelleriesuisse
Présentation de M. Florian Buchter, Groupe E